

MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE
Puy-de-Dôme

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2016

Le 30 septembre 2016, le conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice HEINRICH, Maire.

Membres du Conseil Municipal : Jean-Maurice HEINRICH, Pierre BOS, Eric GATINEAU, Martine BONNEFOY, Bernard VELLETT, Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER, Pierre HEBRARD, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER

Absents excusés : Sandrine BERBEZY, Catherine DEAT-BLEUZE, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ,

Procurations : Bernard PESEZ donne procuration à Bernard VELLETT
Sandrine BERBEZY donne procuration à Martine BONNEFOY
Catherine DEAT-BLEUZE donne procuration à Pierre BOS
Catherine MICHOUX donne procuration à Jean-Maurice HEINRICH

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14

Date de la convocation :

26/09/2016

Secrétaire de séance :

Chantal FOURNIER

VSV : PETIT PATRIMOINE 2016

Le conseil municipal décide de solliciter un fonds de concours à la Communauté de communes VOLVIC-Sources et Volcans en vue de participer, à hauteur de 3 429.81 €, à la réhabilitation du mur de soutènement - place de la Fontaine.

Voté à l'unanimité.

VSV : REHABILITATION ECOLE DE CHANAT - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS « PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS »

Le conseil municipal décide de solliciter un fonds de concours de 32 500 € auprès de la Communauté de communes VOLVIC-Sources et Volcans dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique de l'école de Chanat.

Voté à l'unanimité.

ECOLE DE CHANAT : MISE EN ACCESSIBILITE - DEMANDE DE RESERVE PARLEMENTAIRE 2017

Le conseil municipal décide de solliciter une réserve parlementaire de 5 000 € dans le cadre du projet de mise en accessibilité de l'école de Chanat.

Voté à l'unanimité.

ECOLE DE CHANAT : REHABILITATION - DEMANDE DE RESERVE PARLEMENTAIRE (SENAT) 2017

Le conseil municipal décide de solliciter une réserve parlementaire de 10 000 € dans le cadre du projet de réhabilitation de l'école de Chanat.

Voté à l'unanimité.

ECOLE DE CHANAT : RENOVATION THERMIQUE - DEMANDE DE DETR 2017

Le conseil municipal, décide de solliciter une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 54 461 € dans le cadre du projet de rénovation thermique de l'école de Chanat sur un coût total de 181 535 € HT.

Voté à l'unanimité.

ECOLE DE CHANAT : REHABILITATION - DEMANDE DE FIC 2017

Le conseil municipal, décide de solliciter une subvention de 56 320 € du Fonds d'Intervention Communal 2017, dans le cadre du projet de réhabilitation de l'école de Chanat sur un coût total de 253 122 € HT.

SIEG : ENFOUISSEMENT RESEAUX TELECOMS - RUE DES SAGNES

Le conseil municipal approuve le projet d'enfouissement pour un coût total de 8 120 € HT.

Voté à l'unanimité.

COMITE DE GESTION CANTINE-GARDERIE : DEMANDE DE SUBVENTION 2016-2017

Le conseil municipal décide de maintenir la participation de 0,40 € par repas et par enfant déjeunant au moins une fois par semaine à la cantine.

Voté à l'unanimité.

Absents excusés : Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Catherine DEAT-BLEUZE, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ,

Procurations : Bernard PESEZ donne procuration à Bernard VELLETT
Sandrine BERBEZY donne procuration à Martine BONNEFOY
Odile COCHETEL donne procuration à Pierre HEBRARD
Catherine DEAT-BLEUZE donne procuration à Pierre BOS
Catherine MICHOUX donne procuration à Jean-Maurice HEINRICH

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 14

Date de la convocation :

26/09/2016

Secrétaire de séance :

Chantal FOURNIER

RENOUVELLEMENT DU CAR SCOLAIRE : CHOIX DU CONSTRUCTEUR ET SOUSCRIPTION D'UN PRET RELAIS TVA 7/01/2016

Le conseil municipal décide l'acquisition d'un car scolaire pour un montant de 174 097.77 € HT, auprès de la centrale d'achat public UGAP. Il s'agit du car Iveco - modèle Crossway Pop - mesurant 10.80 m et comptant 47 places.

Le conseil municipal choisi de financer ce projet par la souscription d'un prêt à moyen terme de 78 000 € au taux fixe de 0.90 % sur 10 ans et d'un prêt relais TVA de 32 000 € au taux fixe de 0.60% sur 2 ans, auprès du Crédit Agricole.

13 voix POUR et 1 ABSTENTION.

BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°2

Le conseil municipal décide le virement de crédits d'un montant de 2995€ de l'article 615221 à l'article 73925 du budget principal.

Voté à l'unanimité.

EPF-SMAF : ADHESION NOUVEAUX ADHERENTS

Le conseil municipal donne son accord aux nouvelles adhésions précitées.

Voté à l'unanimité.

PERSONNEL : CREATION D'UN POSTE DE NON TITULAIRE – EMPLOI NON PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE

Le conseil municipal décide de créer un poste d'Adjoint technique territorial de 2ème classe à raison de 3h/35ème hebdomadaires. Les fonctions rattachées à ce poste concernent l'entretien des locaux de l'école maternelle.

Voté à l'unanimité.